



Intitulé de la formation :	La paie dans le BTP
Date :	15 juin 2026
Formateur :	Rodolphe Seys
Organisme :	SESCAP

Cycle :	Social
Positionnement à l'entrée : - Public / niveau requis :	- Experts-comptables / collaborateurs - Professionnels du droit
Prérequis :	Aucun

Objectif opérationnel :

- Décrire les spécificités relatives à l'élaboration des paies, des charges sociales et des autres obligations dans le secteur du BTP

Contenu de la formation :

Les frais professionnels : les limites d'exonération des allocations forfaitaires

- Le titre-restaurant : montant maximum de la part patronale exonérée, l'utilisation
- Les avantages en nature, précisions sur les éléments à fournir sur : repas, véhicule utilitaire, téléphone, portable, vêtement de travail... - attention à l'utilisation à titre privé
- L'utilisation d'un véhicule de fonction : avantage en nature ou participation financière
- Les bons d'achats
- La gratification des stagiaires
- Points sur les contrôles URSSAF
- Les plafonds de la Sécurité Sociale :
- Vérification du plafond mensuel, l'impact en DSN pour la caisse de retraite complémentaire
- Réintégration des indemnités de congés payés en mode déclaratif
- Vérifier la DSN Fiab
- Le BOSS (Bulletin Officiel de la Sécurité sociale) - Nouvelles directives 2024
- Principaux impacts en paie
- La règlementation de la DFS (déduction forfaitaire spécifique) sur : les indemnités de repas, de transport
- Comment pratiquer la DFS sur les salariés non sédentaires
- Montant net social sur le bulletin de salaire :
- Présentation du bulletin de salaire



Moyens pédagogiques et techniques :

Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au plus tard avant le jour de la formation.

Modalités de formation :

- Formation en présentiel

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- Lieu : POMO Hôtel – 16 Avenue de Kimberley 38130 Echirolles
- Durée : 4h
- Horaire : 9h – 13h
- Groupe : 25 personnes au maximum
- Modalité d'accès : être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- Délai d'accès : inscription 10 jours avant la formation au minimum
- Tarifs : 200€ HT / 2400€ TTC par personne
- Tarifs professionnels du droit : 240€ HT / 288 € TTC
-

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites
-

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	
Administratif	contact@adeca.fr
PSH - handicap	

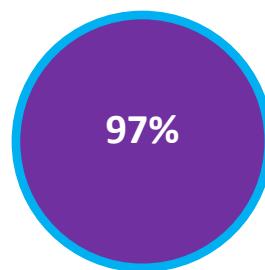
Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période de janvier à décembre 2025 :

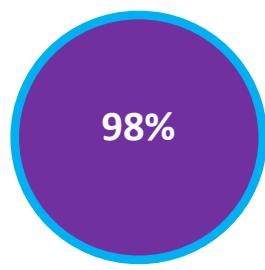
Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.



La pertinence des exemples et cas pratiques aborder sont excellentes ou bonnes.



L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.